

---

Adresse de la société populaire de Martigues (Bouches-du-Rhône),  
lors de la séance du 28 fructidor an II (14 septembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Martigues (Bouches-du-Rhône), lors de la séance du 28 fructidor an II (14 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. pp. 153-155;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1993\\_num\\_97\\_1\\_15977\\_t1\\_0153\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_15977_t1_0153_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 05/11/2020

MARAYOUS, *président*, BOURSSIHAC,  
Aubin MAYRAN, LARROQUE, MARRE, FABRE  
ont signés.

**b**

[*La société montagnarde de Marsolan à la Convention nationale, s. d.*] (3)

Législateurs,

Des conspirateurs audacieux, des monstres nourris dans votre sein méritoient donc la perte de la liberté française. Comment pouvoient-ils se flatter qu'ils parviendroient à établir leur monstrueuse autorité sur les ruines de l'autorité légitime? Ignoroient-ils que des milliers de français étoient debout pour soutenir la représentation nationale, et qu'ils avoient fait le serment de vivre libre ou de mourir? ne savoient-ils pas que la hache de la loi venoit de frapper de grands conspirateurs qu'elle étoit sans cesse levée sur ceux qui seroient tentés de les imiter?

Grâces immortelles vous soient rendues, augustes représentans, dont le courage mâle et soutenu, dont l'énergie républicaine a préservé la République du déluge de maux qui alloit l'inonder! un consul de Rome mérita jadis le titre de père de la patrie pour avoir contribué à l'anéantissement d'une conjuration dont le but étoit de donner un maître à sa patrie. N'etes vous pas plus dignes que lui de ce titre, vous qui tant de fois avez sauvé notre patrie, qui travaillez avec tant d'ardeur à l'affermissement de notre liberté, qui vous exposez à tous les périls pour faire le bonheur du peuple? un nouveau Catilina siègeoit parmi vous, le Sénat français plus habile et plus prompt que celui de l'ancienne Rome l'a prévenu dans l'exécution de ses noirs projets. Sa mémoire et celle de ses complices sera dévouée à l'exécration des siècles. Qu'ils tremblent les ennemis de la France libre, qu'ils ne tentent plus surtout de détruire cette liberté que nous chérissons par la corruption de l'esprit public, le levier de l'opinion publique n'est-il pas dans les mains de nos législateurs? Il est trop pesant pour que quelques individus puissent espérer d'en changer à leur gré la direction; des hommes foibles pourront sans doute se laisser éblouir encore par le brillant de quelques réputations, mais la masse du peuple instruite par l'exemple du passé restera constamment attaché au centre du gouvernement. Il ne faut pas craindre qu'elle mette en balance quelques hommes et la patrie.

Législateurs, nous avons frémi d'horreur et d'indignation à la nouvelle des dangers que vous avez courus, nous aurions voulu être près de vous pour vous faire une égide de notre corps. Ce noble service a été rempli par nos frères de Paris tant de fois calomniés, et qui viennent d'ajouter un nouveau titre à ceux qu'ils avoient déjà acquis à l'estime publique.

Notre reconnaissance et celle de tous les bons français sera leur récompense.

Nous vous conjurons de rester inébranlables au poste ou la confiance du peuple vous a placés. Continuez de faire mouvoir les ressorts de ce gouvernement révolutionnaire, la consolation des bons et la terreur des méchants. C'est par lui que le sol de la France se déblaie des restes impurs des factions qui tour à tour l'ont agitée. C'est par lui que la victoire, compagne inséparable de vos armées, établit la gloire du nom français jusqu'aux extrémités du globe. Nous craindrions de perdre le fruit de six années de travaux et de peines, si vous n'insistiez pas sur les mesures les plus vigoureuses contre les ennemis du dedans et du dehors.

Vous avez décrété qu'à l'avenir il ne seroit plus fait de prisonnier anglais, ce décret a rempli de joie le cœur de tous ceux qui savent jusqu'à quel point ce peuple qui se glorifioit de surpasser les autres nations policées en philosophie et en humanité, a méconnu dans le cours de cette guerre, les principes de l'une et de l'autre. Nous laissons à votre sagesse le soin de décider si les mêmes mesures ne doivent pas être prises à l'égard des hordes barbares aux gages du tiran de Madrid. Le sang de nos frères que l'on dit avoir été égorgés en Espagne, après avoir gémi pendant longtemps dans les chaînes d'une dure captivité crie vengeance. Législateurs, parlez et nos braves défenseurs vont jurer de faire une guerre à mort à ces ennemis vils et sanguinaires. Leur barbarie, leur férocité les met au rang de ces animaux farouches que l'on doit faire disparaître de dessus la surface de la terre.

Augustes représentans, la société populaire de Marsolan na dans son sein que des sans-culottes qui ne savent pas faire de belles phrases, mais s'ils n'ont pas d'esprit, ils ont du moins un cœur, et quand ils vous jurent de ne jamais se séparer de vous, c'est leur cœur qui fait ce serment. Ils répètent avec enthousiasme, vive la République, Vive la Convention nationale! périssent les tyrans! périssent les traîtres!

DULUC, *président*,  
EUDEVE, DAUGAZ, *secrétaires*.

**c**

[*La société populaire épurée de Martigues à la Convention nationale, le 21 thermidor an II*] (4)

Citoyens Représentants,

Au récit des événements extraordinaires qui ont illustré votre séance permanente du 9 au 10 thermidor, nos cœurs flottants entre la crainte et l'espérance ont enfin passé de l'horreur à la joie. Le génie de la liberté a encore une fois terrassé le monstre du despotisme. Convention tu triomphes et le peuple avec toi.

(3) C 320, pl. 1319, p. 14.

(4) C 320, pl. 1319, p. 11.

Il a donc expiré sous un fer vengeur, ce dictateur imaginaire qui se défendait du nom par amour pour la chose et déclamoit contre les rois en soupirant après la royauté. Il a expiré ce traître orgueilleux, cet enfant d'ézéchiël, qui d'une main encensoit l'Être Suprême de l'autre nourrisoit l'hydre du fanatisme. La voici détruite la cause funeste du vent de la terreur qui souffloit en tout sens ! la voilà frappé de mort cette main barbare qui avoit creusé dans un sol [*mot illisible*] des fosses avides et altérées de sang des républicains ! qu'on précipite dans ces mêmes fosses les méprisables dépouilles du tyran et de ses infâmes complices. Allons tous en triomphe fouler aux pieds leurs ossements impies. Mais détournons la vue de ces affreux objets pour l'arrêter un instant sur la scène imposante qui a amené l'heureuse catastrophe. La nuit s'avance, le tocsin sonne, on lève l'étendard de la rebellion, aux armes s'écrient les traîtres, leurs canons sont déjà braqués contre la Convention. La Convention sait tout, elle entend tout, elle voit tout; ferme à son poste elle délibère avec calme, elle brave l'orage et sa bravoure secondée par le zèle des sections de Paris dissipe le danger, donne la mort aux traîtres et conserve la vie à notre liberté.

Vive la République, Vive la Convention nationale, Vive le gouvernement révolutionnaire.

*Les membres composant  
le comité de correspondance :*

Joseph VENEL, *président*,  
CATELIN, FRAMEZAYGUE, *secrétaires*.

Ps. Représentants du peuple, pour vous déployer notre cœur tout entier nous vous envoyons copie de deux adresses, l'une aux sections de Paris, l'autre à l'école de Mars.

[*La société populaire épurée de Martigues au peuple parisien assemblé en sections, le 21 thermidor an II*] (5)

Liberté, égalité, fraternité.

Conquérants de la Bastille, Vengeurs du 10 août; héros du 9 thermidor, vous êtes les pères de la liberté en France et vous en êtes les pères tendres et vigilants. La vie que vous lui avez donnée par de sublimes efforts, vous la lui conservez avec un zèle infatigable. Nous en attestons la nuit du 9 au 10 thermidor, nuit d'autant plus célèbre, qu'elle ne nous a point dérobé les glorieux exploits des sections de Paris. Et plût-au-ciel que les sections de la République dans tous les temps dans tous les lieux eussent été animées du même esprit; le sang français ne rougieroit pas un infâme échafaud. Qu'il ne soit point épargné par le glaive vengeur de la loi : mais qu'il coulât à grands flots sous le fer ambitieux du détestable Robespierre ! Le monstre vient d'être frappé de ce même fer qu'il dirigeoit contre le sein de sa patrie. Dans les accès d'une frénésie horrible, n'aspiroit-il pas à devenir roi des fran-

çais ? Eh ! qu'est-ce qu'un vil diadème près de l'emblème sacré de notre liberté ? qu'est-ce qu'une humble fleur-de-lys auprès de l'arbre auguste dont la cime bientôt commendera sur l'univers entier ? Un citoyen français n'est-il pas au dessus de tous les rois du monde ? telle une vapeur venimeuse et subtile la noire folie de l'avorton catilinaire s'étoit insinuée au sein de ses consorts : elle avoit même infectée le conseil de la commune de Paris. Où étiez vous donc généreux jacobins que vous n'aïez point arrêté le progrès de cette contagion ? où étiez vous lorsque dans l'enceinte de votre azyle, on murmuroit au seul nom de la patrie ? Où étiez vous lors de la présidence du scélérat Vihiers ?

Braves sections de Paris qui avez été à votre poste, vous avez frappé les chefs de cette horrible conjuration, frappez en tous les membres. Suivez jusque dans ses derniers replis le fil de cette trame odieuse et rompez le dans tous ses points.

C'est à vous qu'étoit réservée la gloire de sauver la Convention, mais quand vous la serrez étroitement pour la préserver de toute atteinte, songez aussi que nos cœurs l'environnent et qu'au premier signal, nos bras y voletront.

Vive la République, Vive la Convention nationale. Vivent les Sections de Paris !

*Les membres composant  
le comité de correspondance :*  
Joseph VENEL, *président*,  
CATELIN, FRAMEZAYGUE, *secrétaires*.

[*La société épurée de Martigues aux élèves du Camp de Mars, le 25 thermidor an II*] (6)

Liberté, égalité, fraternité.  
Elèves de Mars,

Vous venez de vous montrer dignes d'un si beau nom. Votre prudence n'attend pas le nombre de vos années. De vieux canonnières dans la nuit du 9 au 10 thermidor ne savoient trop en quel sens diriger leurs armes; vous connoissez mieux l'usage des votres, vous qui à cette époque avez brulé de les placer entre les conspirateurs et la Convention pour faire à celle ci un rempart de vos corps. Votre zèle ne fut point sans récompense. La Convention elle-même arma vos mains fidèles. Le soldat cicatrisé qu'on avoit mis à votre tête semble avoir reçu de la nature une ame à l'épreuve des balles mais non à l'épreuve de la séduction plus dangereuse mille fois que les balles prussiennes. Jeunes guerriers moins âgés et plus sages que l'imprudent Labretèche, vous avez su tempérer votre ardeur et éviter le piège. Recevez les félicitations paternelles de vos concitoyens, recueillez les larmes de joie et de reconnoissance qui coulent de nos yeux. Espoir prochain de la patrie, pépinière intéressante de héros souvenez vous que vos pères ont semé dans le champs de la Gloire, et qu'ils vous ont préparé une abondante moisson de lauriers.

(5) C 320, pl. 1319, p. 12.

(6) C 320, pl. 1319, p. 13.

Répondez à la hauteur de vos destinées. Que vos mains pures et intactes ne brûlent jamais d'encens que sur l'autel de la liberté; que vos yeux dégagés de l'usage des préjugés soient toujours fixés sur l'astre brillant de la raison, son aspect bienfaisant développera dans vos cœurs le germe des vertus guerrières et civiles, enfants de Mars et de la liberté poursuivez votre carrière brillante sous les auspices de ces deux divinités tutélaires et vous volez d'un pas rapide à l'immortalité.

Vive la République, vive la Convention nationale. Vive le camp de Mars.

Les membres composant  
le comité de correspondance :  
Joseph VENEL, *président*,  
CATELIN, FRAMEZAYGUE, *secrétaires*.

*d*

[*La commune de Rouffach, les membres du comité de surveillance et la société populaire à la Convention nationale, s. d.*] (7)

Représentans,

La commune de Rouffach si souvent noircie et calomniée à vos yeux, cherche en vain à approfondir les raisons qui peuvent lui susciter des ennemis qui sont d'autant plus dangereux que ce qu'ils ont osés avancer jusqu'ici est évidemment faux, car cette commune – à part le malheur qu'elle a vu commettre dans son enceinte, mais dont tous les bons citoyens frémissent encore lorsqu'ils y pensent et dont ils voudroient effacer de leur sang le souvenir malheureux – n'a cessé un instant de prouver de son dévouement à la Convention nationale et à l'exécution des lois divines qui émanent du sanctuaire de ses Législateurs. On accuse derechef cette commune d'y avoir découvert et saisis les pièces et la ramification d'un complot criminel ourdi par des prêtres, cette inculpation est dénuée de tout fondement. Si ces pièces sont saisies, elles doivent donc exister, or le dénonciateur doit être astreint à les mettre en évidence. Non Représentans, la commune de Rouffach ressent trop les effets bienfaisants de notre heureuse constitution pour jamais rien entreprendre qui soit contre l'ordre présent par les lois que vous dicterez et si des hommes ambitieux, jaloux ou malveillants élèvent leur voix pour déclamer contre elle assurés vous d'avance que c'est une calomnie. Le 23 du courant ou le 10 août –V.S.– en mémoire du jour qui assura notre bonheur par l'écroulement du trône, tous les citoyens de cette commune se sont rendus et par ordre de marche au son d'une musique guerrière et patriotique dans un emplacement indiqué hors de la commune où il a été élevé un autel à la patrie et là après le cérémonial et les discours patriotiques prononcés et usités dans les cérémonies augustes, nous avons re-

nouvellement le serment de rester attaché à la Convention, de maintenir la République une et indivisible et démocratique et de mourir en la défendant et à l'exemple de notre brave concitoyen Lefèvre, général près l'armée du Nord que nous nous glorifions d'avoir vu naître dans nos murs, ainsi que du fils du citoyen Allemand, maire actuel, volontaire du 6<sup>me</sup> Bataillon du Haut-Rhin, qui a arraché d'un général satellite de Georges et de Pitt la décoration où le hochet dont les tyrans ornent leurs adhérens et qui a été envoyé à la Convention par Hérault à qui ce père de famille la remise lorsqu'il s'est trouvé à Colmar. Oui, Représentans semblables à ces braves défenseurs et quantité d'autres qu'a produit cette commune, nous avons juré de ne rien souffrir qui puisse donner la moindre atteinte à nos braves et immortels législateurs et s'il y a parmi nous des malveillants, nous saurons leurs en imposer par l'énergie que nous mettrons à les démasquer et à les poursuivre.

Grace vous soit rendue, Représentans, encore une fois, vous venez de délivrer la patrie d'un fléau qui devoit l'anéantir; Est-il donc possible que la nature puisse produire de pareils monstres? mais votre vigilance les a fait atteindre par le glaive de la loi et vous êtes à la poursuite des scélérats complices de ces parricides. Frappez Représentans et forcez tous ces êtres vils à rentrer dans le néant et que leur destruction fasse trembler et palir les audacieux qui auroient conçu la criminelle idée de les imiter. Restez à votre poste, Père de la Patrie, tenez de vos mains fermes le gouvernail du vaisseau de la République jusqu'à ce que dégagé de toute tempête il soit rentré heureusement dans le port.

Vive la République, Vive la Convention!  
Mort aux traîtres et aux tyrans!

ALLEMAND, *maire*, TREYCO, WIRTH, SARTORY,  
*plus quinze autres signatures.*

*Comité de surveillance :*  
CHEVALIER, *président*, RIEGOTT, *secrétaire.*

*Société populaire :*  
MOINE, *président*, FROSSARE, *secrétaire.*

**2**

**Les administrateurs du département de police font passer l'état des détenus dans les différentes maisons d'arrêt de Paris : le total se monte à 5 156.**

**Insertion au bulletin (8).**

[*Etat des détenus conforme aux feuilles journalières remises par les concierges des maisons d'arrêt du département de Paris, 27 fructidor an II*] (9)

(7) C 319, pl. 1307, p. 22.

(8) P.-V., XLV, 243.

(9) C. 319, pl. 1307, p. 23.